

CONNAIS  
SANCE

## Investir régulièrement et progresser

Investir une seule fois ne suffit pas. En effectuant des placements réguliers, vous pourriez accroître votre patrimoine plus rapidement et mieux gérer les fluctuations du marché.

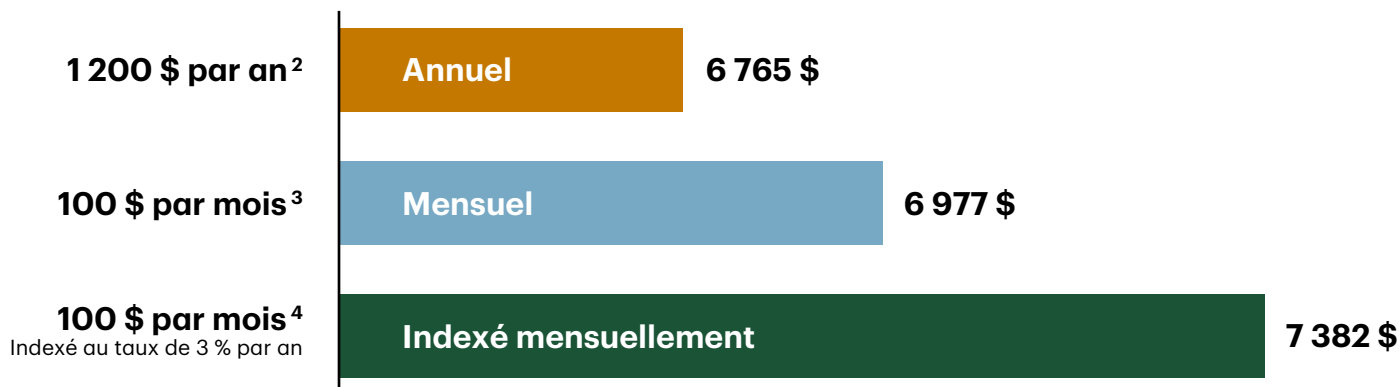
### Les placements mensuels peuvent être un avantage pour vous

**La stratégie est simple :** pensez à mettre de côté chaque mois un montant fixe à même votre revenu pour l'affecter directement à vos placements. Voici quelques façons dont vous pouvez tirer parti de cette stratégie :

- 1. Vos placements peuvent croître grâce à la capitalisation des gains.**  
Lorsque vous effectuez des placements chaque mois, la somme d'argent qui travaille pour vous augmente constamment et a plus de temps pour fructifier.
- 2. Vous pouvez tirer parti des achats périodiques par sommes fixes.** Vous ne pouvez pas anticiper les fluctuations du marché, mais en effectuant des placements tous les mois, vous payez un peu plus lorsque les marchés sont en hausse et un peu moins lorsque les marchés sont en baisse. Lorsque vous utilisez cette approche, le prix moyen que vous payez se situe généralement quelque part au milieu, ce qui vous aide à uniformiser le coût de vos placements.

### L'augmentation de vos cotisations mensuelles vous aide à affronter les hausses futures du coût de la vie

Voici trois manières possibles d'investir 1 200 \$ par an pendant cinq ans, dans l'hypothèse d'un rendement annuel de 6%. Dans cet exemple, vous obtiendrez de meilleurs résultats à la longue en effectuant des placements chaque mois et en augmentant vos cotisations de 3% chaque année pour compenser la hausse du coût de la vie<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> Le rendement additionnel est calculé après la prise en compte des cotisations personnelles effectuées à la fin de chaque période. Les calculs sont fondés sur les montants de cotisation totaux suivants : <sup>2</sup> 6 000 \$ sur cinq ans à raison de 1 200 \$ par année; <sup>3</sup> 6 000 \$ à raison de 60 cotisations de 100 \$ par mois; et <sup>4</sup> 6 370,96 \$ sur 60 mois à raison de 100 \$ par mois indexés à un taux annuel de 3%. À des fins d'illustration seulement.

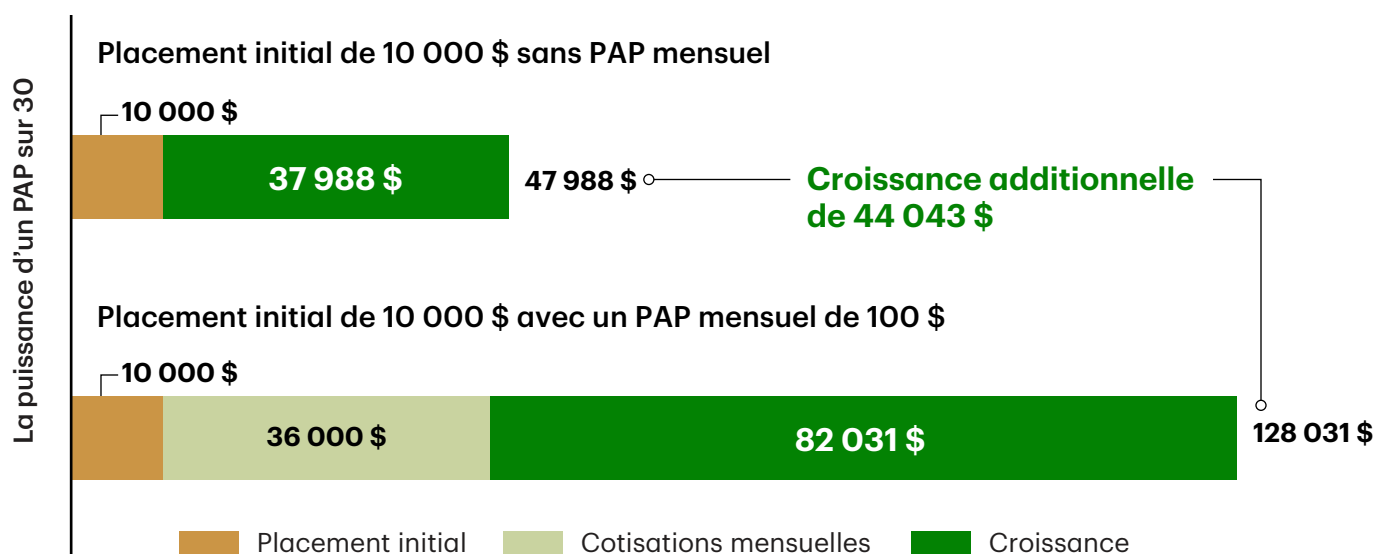
## Payez-vous d'abord grâce aux placements mensuels automatiques

Pour effectuer des placements mensuellement, il vous suffit de décider du montant et de la fréquence. Vous ne remarquerez peut-être même pas que l'argent a été prélevé de votre compte bancaire, mais vous verrez toute la différence dans votre portefeuille de placements en investissant régulièrement à long terme.

## Que faire si vous avez un montant forfaitaire à investir?

### Investir tôt et souvent : le plan d'achat préautorisé a des effets réels

Après un placement initial de 10 000 \$, vous pouvez faire fructifier encore plus votre argent en cotisant 100 \$ par mois dans le cadre d'un plan d'achat préautorisé (PAP). Voyez comment vos placements peuvent croître au fil du temps.



Source : Gestion de Placements TD Inc. Selon le rendement mensuel sur 30 ans (1994-2024) de la catégorie Fonds équilibrés mondiaux neutres du CIFSC. À des fins d'illustration seulement. Au 30 juin 2024.

Lorsque les marchés sont en hausse, une cotisation forfaitaire peut faire fructifier votre argent plus rapidement. Par contre, si une baisse du marché vous inquiète, vous pouvez investir cette somme en plusieurs versements dans le cadre d'un PAP. Cette stratégie vous aide à réduire l'impact du recul des marchés grâce aux achats périodiques par sommes fixes. ■

# Portefeuille



## Pour plus d'information, communiquez avec un **planificateur financier.**

### Suivez Gestion de Placements TD



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. aux fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Les graphiques et les tableaux sont utilisés uniquement à des fins d'illustration et ne reflètent pas les valeurs ou les rendements futurs des placements. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de défraix de gestion et d'autres frais. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés, leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Les stratégies et les titres en portefeuille des fonds communs de placement peuvent varier. Les rendements des indices ne sont fournis qu'à des fins de comparaison. Les indices ne sont pas gérés et leurs rendements tiennent compte du réinvestissement des dividendes, le cas échéant, mais non de la déduction des frais de vente ou d'acquisition, qui aurait pour effet de diminuer les rendements. On ne peut investir directement dans un indice. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et pouvant comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes à l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. De nombreux facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à ces écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives. Les Fonds Mutuels TD et les portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et sont offerts par l'entremise de courtiers autorisés. <sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.